

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce Fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

Axiom Obligataire – Part SC EUR(v)
Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois : Axiom Lux

VL & Perf. du mois	Encours du Fonds	SRI ¹	SFDR ²
1345,59 2,33%	€ 422M	Risque plus faible Risque plus élevé 1234567 Rendement probablement plus faible Rendement probablement plus élevé	689

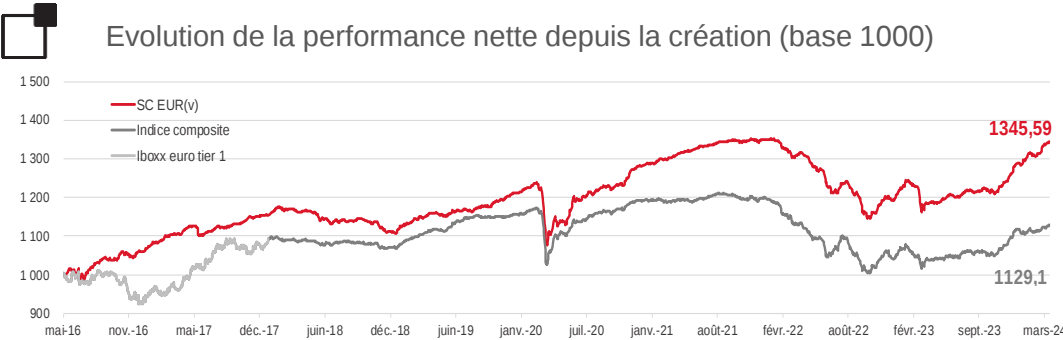
Société de gestion	Axiom Alternative Investments
Structure juridique	SICAV Luxembourgeoise : Axiom Lux
Date de création de la stratégie ⁴	23/07/2009
Date de création de la part	11/05/2016
Date de création du Fonds ⁴	Absorption le 25/01/2019
Code ISIN	LU1876461549
Minimum de souscription	10 000 000 EUR
Devise de la part	EUR
Frais de gestion	0,75%
Frais d'entrée	0% (2% max.)
Frais de sortie	0% (2% max.)
Commission de surperformance	20% (si perf. > à l'indice)
Affectation des résultats	Capitalisation
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Règlement / Livraison	Avant 12h / Règlement J+3
Risques principaux	Risque de crédit, risque de contrepartie, risque de liquidité (pour plus de renseignement veuillez consulter le prospectus du fonds)

Objectif d'investissement³

L'objectif de ce Fonds est d'atteindre, sur un horizon d'investissement minimum de 3 ans, un rendement (net des frais de gestion) similaire ou supérieur à celui de son indice de référence : indice ICE BofAML Euro Financial (40 %), indice ICE BofAML Euro Corporate (40 %) et indice ICE BofAML Contingent Capital (20 %)⁵. Le Fonds est géré selon le principe de la gestion active et fait référence aux Indices de référence à des fins de comparaison uniquement.

Performances historiques nettes (EUR)	Performances ⁷ calendaires					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Axiom Obligataire – SC EUR(v)	-3,80%	9,09%	5,90%	5,27%	-11,72%	8,12%
Indice de référence	-2,03%	7,80%	3,25%	0,15%	-12,87%	7,33%

	Performances ⁷ cumulées					Performances ⁷ annualisées		
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	3 ans	5 ans	Création
Axiom Obligataire - SC EUR	2,33%	4,34%	13,76%	2,94%	17,13%	0,97%	3,21%	3,84%
Indice de référence	1,37%	1,11%	9,07%	-5,11%	1,93%	-1,74%	0,38%	1,49%



Indicateurs clés

Nombre de positions	135	Sensibilité taux	2,96
Volatilité 5 ans	4,14%	Sensibilité crédit	3,11
Volatilité 3 ans	3,46%	Rendement au call EUR	7,38%
Ratio de Sharpe 5 ans	0,61	Rendement à perpétuité EUR	7,51%
Ratio de Sharpe 3 ans	-0,14	Rating moyen émetteurs (WARF)	BBB
Spread	462 bps	Rating moyen émissions (WARF)	BB+

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs

Source : Axiom AI | ¹ L'échelle de risque (SRI) représente la volatilité historique annuelle du compartiment sur une période de 5 ans. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti | ² Se référer à la page 3 du document | ³ Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement | ⁴ Fonds crée sous forme de FCP de droit français le 23/07/2009 avant d'être absorbé par la SICAV Axiom Lux de droit luxembourgeois le 25/01/2019 | ⁵ Informations sur les indices à l'adresse suivante : <https://www.theice.com/market-data/indices> | ⁶ Rendement à perpétuité du portefeuille, hors cash, toutes devises confondues. Le rendement à perpétuité est le taux de rendement du portefeuille avec l'hypothèse que les titres ne sont pas remboursés et conservés à perpétuité | ⁷ Performances nettes de frais



Commentaire de gestion

Équipe de gestion



ANTONIO ROMAN



PAUL GAGEY

Des courbes de taux élevées et stables, une amélioration de la dynamique économique, des signes de reprise des volumes, un ralentissement de la rotation des dépôts et des exigences de réserves inchangées ont contribué à l'amélioration du sentiment de marché concernant la trajectoire des bénéfices du secteur. Le Xover et le Subfin sont restés stables, terminant respectivement le mois à 300 et 115 points de base.

La Fed a amélioré sa prévision de croissance pour 2024, de 1,4 % à 2,1 %, et a révisé à la hausse son estimation de l'indice PCE, passant de 2,4 % à 2,6 %. Les « dot plots » de la FED maintiennent trois baisses de taux en 2024, mais montrent une baisse de moins pour 2025 et 2026, ce qui a été perçu comme favorable par le marché. Par ailleurs, la BCE a réitéré son intention d'effectuer sa première baisse en juin. La Banque du Japon a relevé ses taux pour la première fois depuis 2007, mais a souligné que sa politique accommodante resterait en place. La Banque Nationale Suisse, quant à elle, a effectué une baisse surprise dans un contexte de faible inflation domestique.

Les données économiques se sont légèrement améliorées, les indices de surprise économique Citi européen et américain se situant fermement en territoire positif. Les données sur l'inflation restent difficiles à interpréter, mais un retour rapide à 2 % aux États-Unis semble improbable. En Europe, l'inflation sur les salaires et les services reste élevée, mais elle est compensée par une baisse des prix de l'énergie et denrées alimentaires, ainsi que par la faiblesse de l'inflation des biens industriels. Globalement, les progrès vers une inflation à 2 % semblent fragiles et vulnérables à une reprise de la hausse des prix des matières premières et des biens.

Les prêteurs allemands exposés à l'immobilier commercial se sont redressés en l'absence de toute perspective à court terme de tensions sur les capitaux et les liquidités. L'AT1 d'Aareal a grimpé de 60 à 80. Les T2 de Deutsche Pfandbriefbank ont clôturé le mois à 55 après avoir atteint un plancher de 30. Helaba a enregistré un bénéfice net record pour l'exercice 2023, malgré l'augmentation des pertes de la division immobilière. Les chiffres de LBBW ne montrent aucune formation de prêts non performants dans son portefeuille de prêts immobiliers commerciaux allemands.

Activité du fonds

Le fonds a réalisé une bonne performance ce mois-ci, porté par l'environnement positif sur le secteur.

Sur le segment Tier 2, nous nous sommes positionnés sur des obligations de Montepio 8 1/2, Hellenic Bank 10 1/4 et Volksbank 5 3/4.

En instrument AT1, nous avons essentiellement renforcé notre position sur l'obligation Van Lanschot qui offre un rendement de 8,875%.

Ces exemples ne constituent pas une recommandation d'investissement



L'équipe de gestion et de recherche



David
BENAMOU
Associé gérant
Directeur des
investissements



Jérôme
LEGRAS
Associé gérant
Directeur de la
recherche



Antonio
ROMAN
Associé
Gérant de
portefeuille



Adrian
PATURLE
Associé gérant
Gérant de
portefeuille

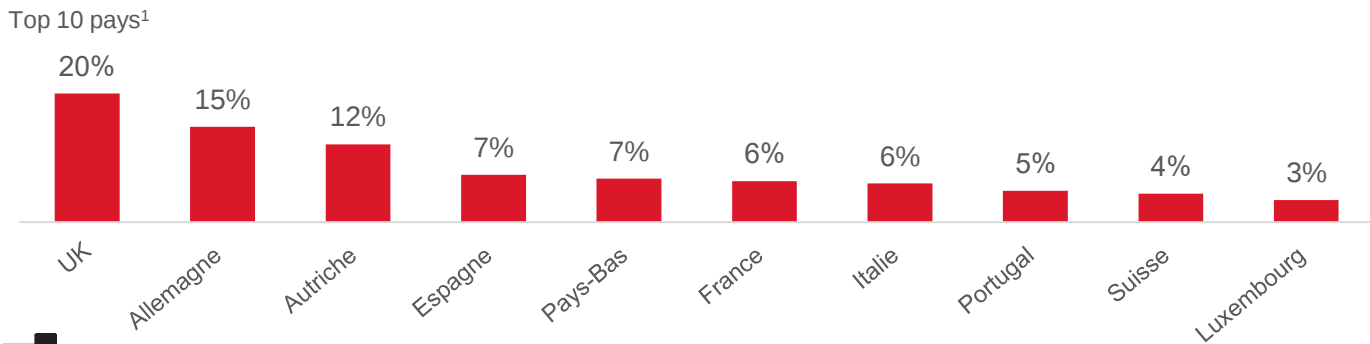
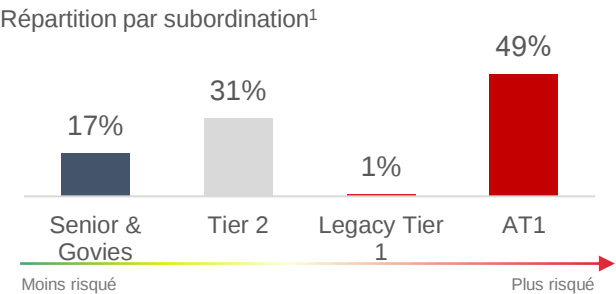
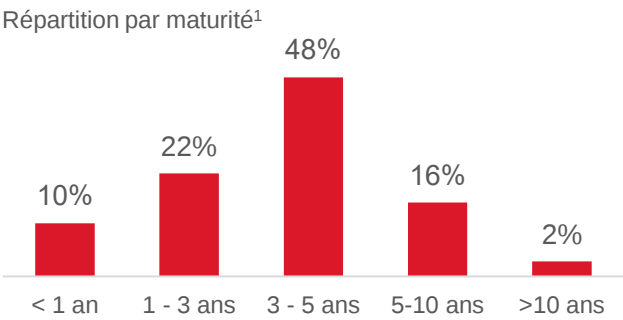


Paul
GAGEY
Gérant de
portefeuille



Laura
RAMIREZ
Analyste ESG

Répartition du portefeuille (en % de l'actif)



Glossaire

Subordination de dette	Le principe général est que lorsqu'il n'y aura pas suffisamment d'argent pour rembourser toutes les dettes, la dette subordonnée sera payée après les autres dettes.
Tier 1	Titres non prioritaires en cas de liquidation, ils n'ont pas d'échéance, leur coupon est facultatif et non cumulable. Ce sont les titres de dette les plus risqués et offrant pour cela, des rendements parmi les plus importants.
Obligations Legacy	Dette hybride qui était éligible en tant que capital réglementaire sous Bâle 1 ou Bâle 2 et qui n'est plus éligible sous Bâle 3.
Contingent convertible (Coco)	Titres qui peuvent être convertis en actions dans certaines circonstances, généralement lorsqu'un seuil de ratio de solvabilité a été franchi.

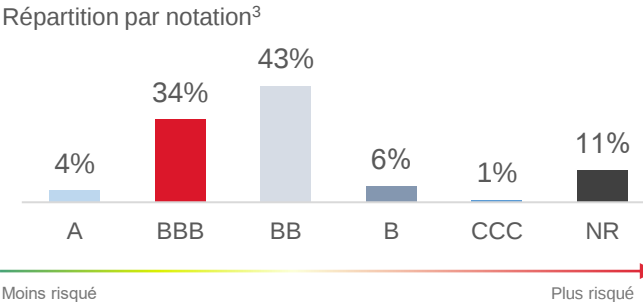
Ce document est réservé uniquement à des investisseurs professionnels au sens de la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers.

Ce document promotionnel est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Pour une information complète sur les orientations stratégiques, la politique d'exécution et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DICI et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.axiom-ai.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion. Compartiment de AXIOM LUX, société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'organisme de régulation financière (la CSSF) en tant qu'OPCVM. Le prospectus pour la Suisse, le document d'information clé pour l'investisseur, les rapports semestriels et annuels et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse et du bureau de paiement du fonds : CACEIS, Montrouge succursale de Nyon/Suisse, SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Il se peut que des OPC présents dans le Fonds ne soient pas commercialisables en Belgique. Nous recommandons donc à la clientèle belge de vérifier avec son conseiller en investissement les modalités de souscription dans le Fonds.

Source : Axiom AI | ¹ Répartition en % des obligations hors tout instrument dérivé autre que CDS single-name | ² Hors obligation d'Etat | ³ Uniquement titres obligataires

Les 5 émetteurs principaux²

VOLKSBANK WIEN AG	3,17%
CAIXABANK SA	3,07%
SAXO BANK	2,76%
VAN LANSCHOT NV	2,54%
INTESA SANPAOLO SPA	2,19%



Notre approche ESG et climat

Méthodologie générale

La sélection de titres prend en compte les outils ESG suivants :

- **Politique d'exclusion** : détermine les exclusions que nous pratiquons en raison de controverses avérées, et de restrictions sectorielles ou thématiques.
- **ACRS - Axiom Climate Readiness Score** : méthodologie propriétaire de notation climat.
- **Base de données ESG** : analyse de la performance ESG des entreprises et leur notation.

Notre méthodologie climat

Le fonds prend en compte la performance climatique des banques et assureurs sous les aspects suivants:



Engagement managérial
(Corporate Engagement)

Détermine le degré de priorité accordé au changement climatique par la direction générale de l'entreprise, sa stratégie climat et ses objectifs, ainsi que le degré de transparence



Gestion des risques et opportunités climatiques
(Climate Risk and Opportunities)

Évalue les processus mis en œuvre et les outils utilisés pour identifier, mesurer et atténuer l'exposition aux risques liés au climat, ainsi que son approche pour saisir les opportunités de la transition énergétique.



Contribution à la transition vers une économie bas carbone
(Climate Contribution)

Évalue la part des investissements et/ou des prêts de l'émetteur dans des entreprises ou des instruments financiers qui contribuent à la transition. Dans le cas des banques, l'augmentation de la température implicite du portefeuille de prêts aux entreprises est calculée.

Principaux indicateurs ESG

Métriques clés

	AXIOM OBLIGATAIRE		Univers	
	Note moyenne	Couverture émetteurs	Note moyenne	Couverture émetteurs
ACRS	41%	32	42%	76
°C	2,7	51	2,8	96
ESG	44	60	49	628

Les scores ACRS, température implicite (°C) et ESG représentent respectivement 38%, 60% et 71% des encours du fonds.

Top 5 positions classées par ACRS

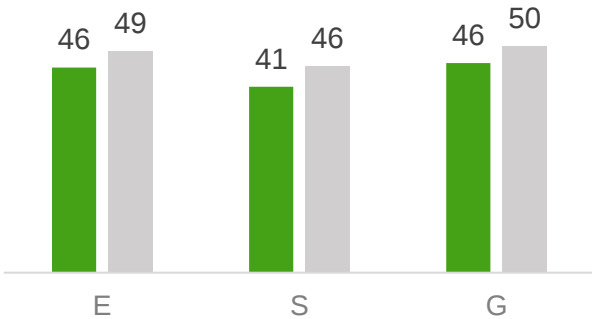
	ACRS	ESG	ITR
DE VOLKSBANK NV	63%	N/A	2,4
LB BADEN-WUERTTEMBERG	56%	39	2,6
COMMERZBANK AG	53%	54	2,7
NATWEST GROUP PLC	52%	51	2,8
HAMBURG COMMERCIAL BANK	49%	N/A	2,4

Plus d'informations sur notre approche climat sont disponibles sur demande.

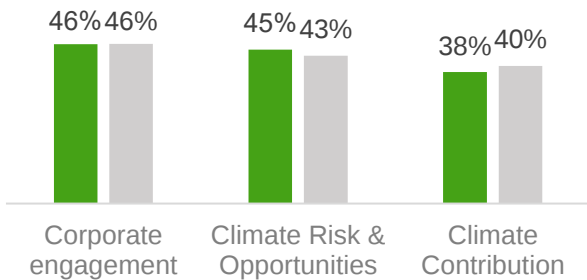
Source : Axiom AI sur la base des données de S&P Market Intelligence, Iceberg datalab, recherche interne | Les estimations présentées ici ne peuvent pas être comparées à d'autres fonds ESG ou climatiques car elles reposent sur une méthodologie propriétaire développée par Axiom AI. Notre méthodologie s'appuie sur des données tierces provenant de fournisseurs de données ESG/Climat qui peuvent contenir des données inexactes ou incomplètes. En cas de données insuffisantes, ces fournisseurs peuvent recourir à des estimations et à des approximations en utilisant des méthodologies internes qui peuvent être subjectives. Comme nous nous appuyons sur ces données pour nos décisions d'investissement, une telle incertitude peut avoir un impact négatif sur la performance des portefeuilles.

Axiom Obligataire Univers d'investissement

Notes moyennes ESG



ACRS par pilier





Risques principaux

Risque de perte de capital : les compartiments n'offrent aucune protection ni garantie. Par conséquent, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de récupérer intégralement leur investissement initial.

Risque opérationnel : risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements externes. La survenance de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment

Risque de change : une partie des actifs pouvant être libellés dans des devises autres que la devise de référence, le compartiment peut être affecté par des modifications dans le contrôle des changes ou dans les taux de change entre la devise de référence et ces autres devises. C'est pourquoi le compartiment sera systématiquement couvert contre ce risque. Toutefois, un risque résiduel demeure. Ces fluctuations des taux de change peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de crédit : ce risque découle de la possibilité qu'un émetteur d'obligations ou de titres de créance ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement, à savoir le paiement des coupons et/ou le remboursement du capital à l'échéance. Un tel défaut peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment (y compris les contrats d'échange sur rendement total ou les DPS). Cela inclut également le risque d'une dégradation de la notation de crédit de l'émetteur.

Risque de contrepartie : un compartiment qui investit dans des dérivés de gré à gré peut se trouver exposé au risque découlant de la solvabilité de ses contreparties et de leur capacité à respecter les conditions de ces contrats. Le compartiment peut conclure des contrats à terme, des options et des swaps, y compris des CDS, ou AXIOM LUX – Prospectus Novembre 2021 31 utiliser des techniques dérivées, ce qui implique le risque que la contrepartie ne respecte pas ses engagements aux termes de chaque contrat.

Taux de change : tout investissement en actions peut impliquer directement ou indirectement un risque de change. Si la valeur liquidative du compartiment est calculée dans sa devise de référence, la performance d'un actif sous-jacent ou de ses composantes libellées dans une devise autre que la devise de référence dépendra également du taux de change de cette devise. De même, la devise autre que la devise de référence dans laquelle un actif du compartiment est libellé implique un risque de change pour le compartiment.

Risque de liquidité : risque découlant de la difficulté ou de l'impossibilité de vendre des titres détenus en portefeuille lorsque nécessaire et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille limitée du marché ou de volumes d'échange insuffisants sur le marché où ces titres sont habituellement négociés. La concrétisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Utilisation des produits dérivés : si un compartiment dont la performance est liée à un actif sous-jacent investit souvent dans des instruments dérivés ou des titres différents de l'actif sous-jacent, des techniques de dérivés AXIOM LUX – Prospectus Novembre 2021 32 seront utilisées pour relier la valeur des actions à la performance de l'actif sous-jacent. Si l'utilisation prudente de telles techniques de dérivés peut être bénéfique, les instruments dérivés comportent également des risques qui, dans certains cas, peuvent se révéler supérieurs aux risques associés aux instruments plus traditionnels. Des frais de transaction peuvent être associés à l'utilisation de ces instruments dérivés.

Risque lié aux données climatiques/ESG : le processus d'intégration ESG de la Société de Gestion s'appuie sur des données tierces provenant de fournisseurs de données climatiques/ESG. Les fournisseurs de données peuvent appliquer différents modèles et utiliser différentes sources d'information, susceptibles de contenir des données inexactes, incomplètes ou non auditées. En outre, en cas d'insuffisance des données, les fournisseurs de données peuvent recourir à des méthodes internes pour produire des estimations et des approximations subjectives. De même, la Société de Gestion procède à une analyse qualitative s'appuyant sur des informations auto-déclarées, qui ne sont généralement pas auditées par un tiers. Étant donné que le gestionnaire de portefeuille fonde ses décisions d'investissement sur ces données, cette incertitude dans la collecte des données peut avoir un impact négatif sur la performance du portefeuille.